



UNSD/UNEP QUESTIONNAIRE 2004 SUR LES STATISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Section: DÉCHETS

TABLE DES MATIÈRES

Recommandations	Introduction, étapes à suivre, description des tables
Définitions	Liste des définitions
Table R1	Production de déchets par secteur
Table R2	Traitement et élimination des déchets municipaux
Table R3	Composition des déchets municipaux
Table R4	Traitement et élimination des déchets dangereux
Table R5	Installations de traitement et d'élimination des déchets
Table R6	Sélection de variables sur les déchets à l'échelle de la ville
Table R7	Fiche d'informations complémentaires pour la section déchets

Section: DÉCHETS

RECOMMANDATIONS

INTRODUCTION

La gestion des déchets est un élément déterminant pour l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles. Les objectifs premiers de la gestion des déchets sont:

- * Réduction de la toxicité du volume des déchets produits dans les différents procédés de production et de consommation;
- * Hausse de la proportion de déchets valorisés;
- * Gestion selon des méthodes écologiquement rationnelles les déchets rejetés dans l'environnement.

L'objectif de ce questionnaire est de fournir des données cohérentes pour obtenir des informations fiables et définir des tendances pour:

- * la production des déchets;
- * la composition des déchets municipaux, production, collecte et traitement;
- * la production et le traitement des déchets dangereux;
- * les infrastructures pour le traitement des déchets.

La collecte de données est une action conjointe entre la Division de Statistique des Nations Unies (UNSD) du Département des Affaires Economiques et Sociales, et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP). Elle contribue au développement de la Base de données internationale des statistiques de l'environnement de UNSD. Les données seront analysées et consolidées par UNSD pour utilisation dans les travaux au niveau international, en particulier pour l'Avenir de l'Environnement Mondial de UNEP, et seront mises à disposition des pays, les agences spécialisées des Nations Unies et autres organisations régionales ou internationales, ainsi qu'au grand public.

Changements par rapport au Questionnaire UNSD 2001 sur les Statistiques de l'Environnement

La section déchets du Questionnaire UNSD 2004 se concentre sur les déchets municipaux et dangereux, pour lesquels plus de données fiables sont supposées être disponibles au sein des pays.

Les tables sont à compléter avec des données pour les années 1990, 1995 et ensuite pour chaque année.

Une nouvelle table a été ajoutée afin de collecter des données pour les villes principales du pays car les statistiques concernant les déchets municipaux peuvent être plus développées au niveau local que national.

Si votre pays a répondu au Questionnaire 2001, les tables ont été pré remplies avec les données que vous avez fournies.

Section: DÉCHETS

RECOMMANDATIONS

ÉTAPES À SUIVRE

Pour toutes les tables, il vous est demandé de:

- Remplir les informations concernant les contacts en en-tête de chaque table.
- Vérifier les données pré remplies et, si nécessaire, veuillez, s'il vous plait, mettre à jour la table. Les tables ont été pré remplies avec les données reçues du Questionnaire 2001.
- Compléter les variables demandées avec des données correspondant aux définitions fournies (voir la fiche Définitions). Si une définition ou une méthodologie différente a été utilisée, merci de bien vouloir expliquer les différences dans un commentaire attaché à la donnée (voir ci-dessous) et fournir la définition et/ou la méthodologie dans la fiche d'informations complémentaires.
- Si aucune donnée n'est disponible pour les années demandées pour chaque table, veuillez fournir les données que vous pourriez avoir pour d'autres années en ajoutant un commentaire indiquant l'année correspondant à la donnée.
- Utilisez des commentaires pour donner des informations complémentaires sur les données. Pour ce faire, utilisez la première colonne après la donnée avec un code alphabétique, et écrivez votre texte d'explication dans la colonne pour le texte des commentaires., précédé du code du commentaire. Vérifiez également les commentaires pré remplis et corrigez-les si nécessaire.
- Veuillez faire la différence entre "donnée non disponible", pour laquelle la cellule doit rester vide et "donnée égale 0" pour laquelle la cellule doit être remplie avec "0".
- Merci de bien vouloir fournir les données en respectant les unités demandées.
- Veuillez noter que les variable avec un point d'exclamation indiquent des données hautement prioritaires pour le travail au niveau international. Dans la cas où les données complètes ne sont pas disponibles pour votre pays, veuillez faire des efforts pour fournir des données pour les variables indiquées comme prioritaires. .
- Veuillez noter que les alinéas dans la colonne Catégorie de chaque table indiquent quelles variables sont des sous-ensembles et quelles variables représentent des totaux.
- N'hésitez pas à fournir tout document ou référence pouvant aider UNSD à l'interprétation de vos données.
- Merci de fournir toutes les données convenables dont vous disposez.
- Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Ulrich Wieland à UNSD, e-mail: wieland@un.org, Tél. +1 917 367 4201, fax: +1 212 963 0623.

Section: DÉCHETS

RECOMMANDATIONS

DESCRIPTION DES TABLES

Table R1: Production de déchets

Les données demandées dans cette table concernent la quantité totale de déchet (aussi bien non dangereux que dangereux), générés par différentes activités économiques et les ménages.

La ventilation sectorielle suit la classification internationale type, par industries, de toutes les branches d'activité économique (CITI Rév.3). (Adresse internet: <http://unstats.un.org/unsd/cr/registry/regcst.asp?Cl=2&Lg=2>)

Les déchets municipaux sont traités à part, car non liés directement à un secteur économique particulier. La table couvre les déchets ménagers et similaires générés par les ménages, services, petites industries, etc....généralement enlevés par les systèmes de collecte des déchets municipaux. Les déchets issus des activités industrielles ramassés par la collecte de déchets municipaux doivent être en principe reportés sous le secteur de génération correspondant. s'il n'est pas possible de séparer les données, veuillez les reporter sous la variable déchets municipaux et indiquez-le dans un commentaire. Le double comptage doit être évité autant que possible.

La quantité reportée sous "Quantités totales de déchets générés" doit être égale à la somme des quantités de déchets reportées pour les différents secteurs d'activité et les quantités de déchets municipaux. Si cela n'est pas le cas, veuillez l'expliquer en commentaire.

Les déchets dangereux réfèrent ici aux catégories de déchets devant être contrôlés selon la Convention de Bâle sur le Contrôle des Mouvements Transfrontières des Déchets Dangereux et de leur Élimination (Article 1 et Annexe 1). Si les données ne sont pas disponibles selon la Convention de Bâle, les quantités peuvent être données selon la définition nationale et mentionnée en conséquence. La quantité totale de déchets produits doit correspondre à la quantité reportée dans la première ligne de la Table R4.

Veuillez noter que les unités de mesure utilisées dans cette table sont en **1000 tonnes**, excepté pour les déchets dangereux dont l'unité est la **tonne**.

Section: DÉCHETS

RECOMMANDATIONS

Table R2: Traitement et élimination des déchets municipaux

Cette table ne traite que des déchets municipaux. La quantité totale de "déchets municipaux collectés" représente la part des déchets produits, qui est effectivement collectée par ou pour les municipalités.

Dans certains cas, une partie des déchets municipaux collectés peut être exportée avant traitement vers d'autres pays. Les pays peuvent aussi avoir importé des déchets pour traitement ou élimination. La quantité totale de "déchets municipaux à gérer dans le pays" est calculée comme suit: "déchets municipaux collectés dans le pays" - "déchets municipaux exportés" + "déchets municipaux importés".

En principe, la somme des variables suivantes "recyclés / compostés" + "incinérés" + "mis en décharge" + "autres" doit être égale à la quantité totale de "déchets municipaux à gérer dans le pays". Néanmoins, comme un double comptage de certaines quantités de déchets peut avoir lieu du aux quantités secondaires de déchets (par exemple, résidus d'incinération qui sont mis en décharge ou résidus issus du compostage qui sont incinérés), la somme peut être supérieure aux quantités à gérer.

La "Part de la population totale desservie par la collecte des déchets municipaux" est le pourcentage estimé de la population totale qui est concerné par système d'enlèvement des déchets municipaux. Il est généralement estimé sur la base du pourcentage des adresses dans la municipalité où les déchets sont collectés. De la même manière, la population urbaine desservie est exprimée en pourcentage de la population urbaine totale, et la population rurale desservie est exprimée comme pourcentage de la population rurale totale. Veuillez appliquer, s'il vous plaît, la définition nationale de la population "urbaine" et "rurale".

Table R3: Composition des déchets municipaux

Les déchets municipaux sont composés d'un mélange de différents matériaux. En général, la composition des déchets municipaux est déterminée par l'analyse physique d'échantillons de déchets. La table concerne la proportion, en pourcentage, des groupes de matériaux principaux dans des déchets municipaux mélangés.

Table R4: Traitement et élimination des déchets dangereux

Cette table traite uniquement des déchets dangereux. Veuillez noter que les unités pour toute la table sont en **tonnes**.

Les déchets dangereux réfèrent ici aux catégories de déchets devant être contrôlés selon la Convention de Bâle sur le Contrôle des Mouvements Transfrontières des Déchets Dangereux et de leur Élimination (Article 1 et Annexe 1). Si les données ne sont pas disponibles selon la Convention de Bâle, les quantités peuvent être donnés selon la définition nationale et mentionnée en conséquence. La quantité totale de déchets produits doit correspondre à la quantité reportée dans la Table R1.

Section: DÉCHETS

RECOMMANDATIONS

Une partie des quantités de déchets dangereux produits peut être exportée vers d'autres pays pour traitement. Les pays peuvent aussi importer des déchets dangereux pour traitement ou élimination. La quantité de "déchets dangereux à gérer dans le pays" peut donc être calculée de la manière suivante: "déchets dangereux produits dans le pays" - "déchets dangereux exportés" + "déchets dangereux importés".

En principe, la somme des variables suivantes: "recyclés" + "incinérés" + "mis en décharge" + "autres" doit correspondre aux quantités de "déchets dangereux à gérer dans le pays". Néanmoins, comme un double comptage de certaines quantités de déchets peut avoir lieu du aux quantités secondaires de déchets (par exemple, résidus d'incinération qui sont mis en décharge ou résidus issus du compostage qui sont incinérés) la somme peut être supérieure aux quantités à gérer.

Table R5: Installations de traitement et d'élimination des déchets

Cette table concerne les données portant sur le nombre total et la capacité (en **1000 tonnes**) de certaines installations de traitement et d'élimination des déchets. Seuls les principaux types de traitement sont repris dans cette table. La capacité des installations de traitement fait référence à la capacité annuelle, sauf en ce qui concerne les décharges pour lesquelles l'apport annuel est demandé. Sous la variable "autres installations de traitement des déchets, veuillez préciser" doivent être reportées les données concernant les installations de stockage permanent.

Table R6: Sélection de variables sur les déchets à l'échelle de la ville

Le but de cette table est de fournir une vue compréhensible de la production, collecte, traitement et élimination des déchets municipaux au niveau local. Les pays sont priés de fournir des données pour 2 ou 3 grandes villes, de préférence les villes les plus peuplées du pays. Veuillez ne pas hésiter à copier cette table si vous pouvez fournir les données pour plus de villes.

Table R7: Fiche d'informations complémentaires pour la section déchets

Veuillez fournir toute informations complémentaires pouvant aider à interpréter vos données, par exemple les définitions nationales appliquées, méthodes d'enquête appliquées, rapport sur la qualité des données etc....

Par ailleurs, les pays sont encouragés à fournir ou attacher toute source d'information complémentaire tels les adresses de sites internet, publications, résultats d'études, etc...concernant le domaine des déchets, en particulier si les pays rencontrent des difficultés à compléter ce questionnaire.

Section: DÉCHETS

Définitions sur les déchets

	DEFINITIONS
Déchets	<p>Le terme de déchet désigne ici des matériaux qui ne sont pas des produits premiers (c.à.d. fabriqués en vue de la vente), ne sont plus d'aucune utilité pour le producteur, que ce soit à des fins de production, de transformation ou de consommation, et qu'il élimine, ou qu'il désire ou est obligé d'éliminer.</p> <p>Sont exclus: les résidus recyclés ou réutilisés directement à l'endroit (c.à.d. dans l'établissement) où ils ont été produits et des déchets directement rejetés dans l'eau ou l'air ambiant.</p>
(Déchets issus de) Agriculture et sylviculture	Déchets des activités agricoles et forestières. Le fumier utilisé comme amendement organique est à exclure; seul les excédents de fumier (surplus) doivent être comptés. Se référer à CITI divisions 01 et 02.
Déchets industriels	Aux fins du présent questionnaire, les déchets industriels comprennent les déchets issus de mines et carrières, industries manufacturières, production d'énergie et construction.
(Déchets issus de) Mines et carrières	Tous les déchets issus des activités minières et des carrières. Cette catégorie réfère aux divisions CITI 10 à 14
(Déchets issus de) Industries manufacturières	Tous les déchets issus des industries manufacturières. Cette catégorie réfère aux divisions CITI 15 à 37.
(Déchets issus de) Production d'énergie	Tous les déchets issus de l'approvisionnement en électricité, vapeur et eau chaude. Cette catégorie réfère aux divisions CITI 40.
(Déchets issus de) Construction	Déchets issus des activités de construction. Cette activité se réfère à la catégorie CITI 45.
Autres activités	Aux fins du présent questionnaire, la catégorie "autres activités" réfère à toutes les activités économiques qui ne sont pas précisées précédemment.
Déchets municipaux	<p>Les déchets municipaux comprennent les déchets ménagers et les déchets similaires.</p> <p>La définition comprend aussi: les déchets encombrants (par exemple électroménager, vieux mobilier, matelas, etc.); et les résidus de jardins et d'espaces verts (feuilles, gazon, etc.), les déchets d'entretien de la voirie (nettoyage des rues, contenu des poubelles publiques, déchets de marché) s'ils sont gérés en tant que déchets.</p> <p>Elle comprend les déchets produits par: les ménages, des activités commerciales, des petites entreprises, bureaux et institutions (écoles, bâtiments administratifs, hôpitaux). Elle comprend aussi: les déchets de certains services municipaux, c.à.d. les déchets d'entretien des jardins et espaces verts (feuilles, gazon, etc.), et les déchets d'entretien de la voirie (nettoyage des rues, contenu des poubelles publiques, déchets de marché) s'ils sont gérés en tant que déchets.</p> <p>La définition exclut les déchets issus de l'assainissement municipal des eaux usées (curage des égouts, épuration) et les déchets de construction et de démolition municipaux.</p>
Déchets dangereux	Déchets qui, en raison de leurs propriétés toxiques, explosives, corrosives, inflammables, radioactives, écotoxiques ou infectieuses présentent ou peuvent présenter un danger substantiel pour la santé de l'être humain et autres organismes vivants et l'environnement.
Déchets municipaux produits	Somme du montant de déchets municipaux collectés et du montant estimé de déchets municipaux des régions non servies par un service de collection de déchets municipaux.

Section: DÉCHETS

Définitions sur les déchets

	DEFINITIONS
Déchets municipaux collectés	Déchets municipaux collectés par ou pour les municipalités, ainsi que les déchets municipaux collectés par le secteur privé pas pour les municipalités. Cela comprend les déchets mélangés des ménages, et les fractions collectées séparément par les opérations de récupération (par collecte en porte à porte ou apport volontaire)
Déchets municipaux à gérer dans le pays	Les quantités de déchets municipaux collectés dans le pays - les quantités exportées avant traitement ou élimination + les quantités importés en vue de leur traitement ou de leur élimination.
Part de la population (totale, urbaine,rurale) desservie par la collecte des déchets municipaux (en %)	La proportion, en pourcentage, de la population totale, urbaine, rurale desservie régulièrement par l'enlèvement des déchets municipaux par rapport à, respectivement, la population totale, urbaine et rurale du le pays.
(Déchets) recyclés	Le recyclage est défini comme toute réintroduction de matière dans un processus de production qui le dévie du flux de déchets, à l'exception de la réutilisation comme combustible. Le recyclage pour le même type de produit ou pour d'autres objectifs sont à inclure. Le recyclage des matériaux sur place dans l'installation industrielle est à exclure.
(Déchets) compostés	Le compostage est un processus biologique qui consiste à faire subir une décomposition anaérobie ou aérobie à des déchets biodégradables et qui résulte en un produit qui est valorisé.
(Déchets) incinérés	La combustion contrôlée de déchets avec ou sans récupération d'énergie.
Mis en décharge (des déchets)	Cela comprend toutes les quantités mises en décharge, aussi bien directement, qu'après tri et/ou traitement, ainsi que les résidus issus de la récupération et opérations d'élimination allant en décharge. La mise en décharge est le placement final des déchets sur ou dans la terre d'une manière contrôlée ou non-contrôlée. La définition couvre aussi bien la mise en décharge dans des sites internes (c.à.d. où un producteur de déchets procède lui-même à l'élimination des déchets sur le lieu de production) que externes.
Autre (traitement/élimination des déchets)	Tout traitement final ou élimination autre que recyclage (compostage), incinération et mise en décharge. Le stockage permanent des déchets est inclus ici.
Installations de traitement	Installations pour les procédés physiques, thermiques, chimiques ou biologiques sur les déchets qui changent les caractéristiques des déchets afin de réduire leur volume, ou leur nature dangereuse, faciliter leur manipulation, ou accroître leur recyclage. Les installation de compostage sont incluses ici.
Usine d'incinération	Installation pour brûler les déchets de manière contrôlée, avec ou sans récupération d'énergie.
Décharge	Site où est géré le placement final des déchets sur ou dans la terre du manière contrôlée ou non.
Autre, veuillez préciser	Installations pour le traitement ou l'élimination qui ne sont pas spécifié ailleurs, y compris le stockage permanent.

Section: DÉCHETS

Pays: _____
Institution: _____

Contact: _____
E-mail: _____

Tél: _____
Fax: _____

Table R1: Production de déchets par secteur

Priorité	Catégorie	Unité	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	Agriculture et sylviculture (CITI 01-02)	1000 t									
	Activités industrielles	1000 t									
	<i>dont:</i> Mines et carrières (CITI 10-14)	1000 t									
	Industries manufacturières (CITI 15-37)	1000 t									
	Production d'énergie (CITI 40)	1000 t									
	Construction (CITI 45)	1000 t									
	Autres activités, veuillez préciser	1000 t									
	Déchets municipaux	1000 t									
!	Total des déchets produits	1000 t									
	<i>dont:</i> déchets dangereux	tonnes									

Section: DÉCHETS

Pays: _____
Institution: _____

Contact: _____
E-mail: _____

Tél: _____
Fax: _____

Table R2: Traitement et élimination des déchets municipaux

Priorité	Catégorie	Unité	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
!	Déchets municipaux collectés (1)	1000 t									
	Déchets municipaux importés pour traitement/élimination (2)	1000 t									
	Déchets municipaux exportés pour traitement/élimination (3)	1000 t									
!	Déchets municipaux à gérer dans le pays (4) = (1) + (2) - (3)	1000 t									
!	<i>dont</i> : Recyclés/compostés	1000 t									
!	Incinérés	1000 t									
!	Mis en décharge	1000 t									
	Autres, veuillez spécifier	1000 t									
!	Part de la population totale desservie par la collecte des déchets municipaux	%									
!	Part de la population urbaine desservie par la collecte des déchets municipaux	%									
!	Part de la population rurale desservie par la collecte des déchets municipaux	%									

Section: DÉCHETS

Pays: _____
 Institution: _____

Contact: _____
 E-mail: _____

Tél: _____
 Fax: _____

Table R3: Composition des déchets municipaux

Priorité	Catégorie	Unité	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	Papiers et cartons	%									
	Textiles	%									
	Matières plastiques	%									
	Verre	%									
	Métaux	%									
	Matières organiques	%									
	<i>dont: déchets alimentaires et de jardin</i>	%									
	Autres déchets inorganiques	%									
	TOTAL	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Section: DÉCHETS

Pays: _____
 Institution: _____

Contact: _____
 E-mail: _____

Tél: _____
 Fax: _____

Table R4: Traitement et élimination des déchets dangereux

Priorité	Catégorie	Unité	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
!	Production de déchets dangereux (1)	tonnes									
	Déchets dangereux importés (2)	tonnes									
	Déchets dangereux exportés (3)	tonnes									
!	Déchets dangereux à gérer dans le pays (4) = (1) + (2) - (3)	tonnes									
!	<i>dont:</i> Recyclés/compostés	tonnes									
!	Incinérés	tonnes									
!	Mis en décharge	tonnes									
	Autres, veuillez spécifier	tonnes									

Section: DÉCHETS

Pays: _____
 Institution: _____

Contact: _____
 E-mail: _____

Tél: _____
 Fax: _____

Table R5: Installations de traitement et d'élimination des déchets

Priorité	Catégorie	Unité	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
!	Centre de traitement nombre	nombre									
!	capacité	1000 t									
!	Usines d'incinération nombre	nombre									
!	capacité	1000 t									
!	Décharges nombre	nombre									
!	Apport annuel	1000 t									
	Autres installations de traitement/d'élimination, veuillez préciser nombre	nombre									
	capacité	1000 t									

Section: DÉCHETS

Pays: _____
 Institution: _____

Contact: _____
 E-mail: _____

Tél: _____
 Fax: _____

Table R6: Sélection de variables sur les déchets à l'échelle de la ville

NOM DE LA VILLE: _____

Priorité	Catégorie	Unité	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
!	Population totale de la ville	1000 hab.									
!	Part de la population de la ville desservie par la collecte des déchets municipaux	%									
!	Quantité totale de déchets municipaux produits	1000 t									
	Déchets municipaux collectés auprès des ménages (1)	1000 t									
	Déchets municipaux collectés d'autre origine (2)	1000 t									
!	Quantité totale de déchets municipaux collectés (3) = (1) + (2)	1000 t									
!	<i>dont</i> : Recyclés/compostés	1000 t									
!	Incinérés	1000 t									
!	Mis en décharge	1000 t									
	Autres, veuillez spécifier	1000 t									

